

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**LEZE ARIEGE**  
**HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	47	31	38

**N° 187/2017**

**OBJET : Pool routier 2017 - Réalisation de cheminements piétonniers hors chaussées sur le route départementale n°820 à Auterive (31190) / Avenant n°1**

**L'an deux mille dix-sept et le 12 septembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 06 septembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Danielle TENSA,

Messieurs Jean-Pierre BASTIANI, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Serge DEMANGE, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Julien GODEFROY, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Floréal MUNOZ, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** René AZEMA donne procuration à Danielle TENSA, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Jean CHENIN à Serge BAURENS, Pierrette HENDRICK à Anne FIGUEROA, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Serge DEMANDE, René MARCHAND à Bernard TISSEIRE, Joëlle TEISSIER à Wilfrid PASQUET.

**ABSENTS EXCUSES :** Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, René PACHER, Alain RIVELLA.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Madame Carole LAFUSTE, Messieurs Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Serge MARQUIER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que dans le cadre du marché relatif à la réalisation de cheminements piétonniers hors chaussées sur la route départementale n°820, la commune d'Auterive a demandé la réalisation de travaux supplémentaires de trottoir et d'accès, des travaux de recherche et d'adaptation du réseau pluvial.

Il précise que cet avenant induit une incidence financière sur le marché initial de + 4.67% soit 13 583.16€ HT.

Il rappelle également que ces travaux sont à la charge de la commune d'Auterive.

Monsieur le Président précise que les membres de la CAO, dans sa séance du 7 août 2017, ont émis un avis favorable à la signature de cet avenant.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché relatif à la réalisation de cheminements piétonniers hors chaussées sur la route départementale n°820 sur la commune d'Auterive dans le cadre du pool routier 2017.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS